

Palais de la Bourse à Paris (1826).

ALBUM DE L'HISTOIRE DE FRANCE

VUES DE MONUMENTS

PALAIS DE LA BOURSE A PARIS

Anciennement les négociants de Paris se rassemblaient dans la grande cour du Palais de Justice, lorsqu'un arrêt du Conseil du 24 septembre 1724, en instituant la première bourse légale que cette ville ait possédée, en fixa le siège à l'hôtel Mazarin, rue Vivienne. Pendant la Révolution, la Bourse fut transférée dans l'édifice des Petits-Pères, ensuite dans une galerie du Palais-Royal, mais aucun de ces lieux de réunion n'était digne de la capitale et du commerce considérable qui s'y fait. On sentit qu'il fallait que la Bourse de Paris occupât un édifice spécial, et en 1808, on commença à construire le monument actuel dont la première pierre fut posée le 24 mars. M. Brongniart, membre de l'Institut, qui avait dressé les plans, dirigea les travaux jusqu'en 1813; il eut pour successeur M. Labarre. Interrompus en 1814, les travaux furent repris et continués jusqu'a leur achèvement. L'inauguration eut lieu le 4 novembre 1826, et le public fut mis alors en possession de la totalité du palais. Le tribunal de commerce y avait été déjà installé un an auparavant (4).

La Bourse forme un vaste parallélogramme d'environ 70 mètres de longueur sur 50 de largeur et 20 mètres de hauteur mesurée au-dessus du pavé de la place au droit des faces extérieures, ou 30 mètres de hauteur jusqu'au sommet des combles. Le monument est entouré de 66 colonnes corinthiennes ayant chacune 1 mètre de diamètre et 40 de hauteur. La grande salle a 38 mètres de long sur 25 de large; on y remarque de helles fresques d'Abel de Pujol et Meynier. Les piédestaux de l'escalier de la façade portent, celui de droite, la statue du Commerce, par Dumont, celui de gauche, la Justice consulaire, par Duret. L'escalier de la rue Notre-Dame-des-Victoires a reçu les statues de l'Industrie, par Pradier, et de l'Agriculture, par Seurre. Ces statues ont été placées en 1851 et 1852.

On n'a voulu employer dans l'édifice de la Bourse que des matériaux indigènes. Les marbres variés qui en décorent l'enceinte sont tous le produit du sol de la France. Le palais entier est construit en pierre, fer et cuivre; il n'est entré dans la construction aucune pièce de bois.

DÉSIRÉ LACROIX

⁽¹⁾ Depuis, nos juges consulaires siègent dans un vaste palais élevé vis-à-vis du Palais de Justice.

ALBUM

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE

ADOPTÉ

PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET PAR LA VILLE DE PARIS

SCÈNES ET FAITS HISTORIQUES

DESSINS

De A. de Neuville, Philippoteaux, E. Bayard, Lix.

TEXTE

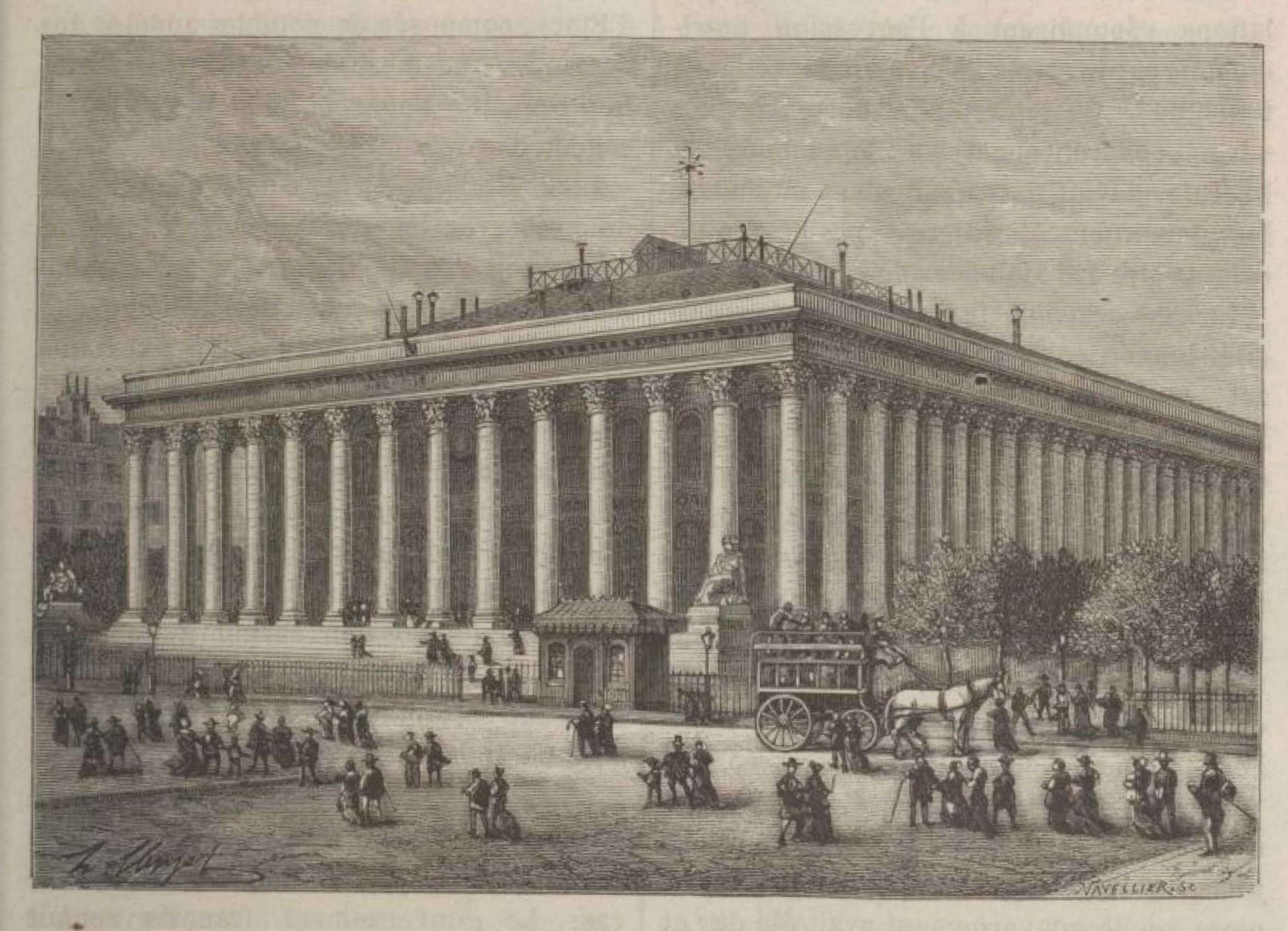
Par A. Thiers, Henri Martin, Juliette Dodu, Chennevières, Désiré Lacroix.



PARIS LIBRAIRIE FURNE JOUVET ET C¹⁰, ÉDITEURS

5, RUE PALATINE, 5

M DCCC LXXXVII



La Bourse de Paris.

la garde nationale; le cardinal Gizzi fut remplacé au ministère par le cardinal Ferretti, parent du pape et connu par des tendances libérales.

Notre ambassadeur Rossi renouvela ses conseils au pape d'accomplir au plus vite les réformes, « afin de gouverner et d'arrêter la Révolution, puisqu'on n'avait pas su la prévenir. » M. Guizot, dans un discours à la Chambre des pairs, parla en bons termes du pape et de son gouvernement, mais ajouta : « Aucun bouleversement territorial et politique ne nous est bon au delà des Alpes » (3 août 1847).

C'était protester contre les aspirations italiennes à l'affranchissement des provinces annexées à l'Autriche.

La paix, le maintien des Traités de 1815 et des bons rapports entre la France et l'Autriche, c'était là le fond de la politique de Louis-Philippe et de M. Guizot. Ceci aboutissait dans la pratique à conseiller aux gouvernements italiens les réformes les plus indispensables et à engager l'Autriche à ne pas s'y opposer.

Le Juste-Milieu ne fut écouté ni des Italiens ni de l'Autriche. Le mouvement commencé dans l'État romain s'était propagé dans toute l'Italie. L'Autriche y répondit en prenant l'attitude la plus provoquante. Elle fit avancer un corps d'armée près de la frontière romaine. En vertu des Traités de 1815, elle tenait garnison dans le château de la ville romaine de Ferrare. La garnison autrichienne, renforcée, sortit du château et s'empara des postes de la ville, en chassant la nouvelle garde nationale qui les occupait (10 août).

HISTOIRE

DE FRANCE

POPULAIRE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULES JUSQU'A NOS JOURS

PAR

HENRI MARTIN.

TOME SIXIÈME



PARIS

FURNE, JOUVET & C'*, LIBRAIRES-ÉDITEURS

45, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 45

Se réservent le droit de traduction et de reproduction à l'étranger.